

Réflexions et actions qui créent du sens

Dans le billet, Jean-Philippe Viau, nous éclaire sur les contraintes et le caractère foncièrement antidémocratique de la *Loi électorale du Canada* qui empêche tout groupe ou organisme de la société civile de participer aux débats sans s'intégrer au processus formel qui exige de s'enregistrer comme un tiers. Se trouve ainsi bafoué le droit collectif d'exprimer librement une opinion ou de fournir des informations qui pourraient éclairer les citoyens et leur permettre un vote plus conforme à leurs valeurs.

Depuis la Belgique, Cédric Leterme analyse l'implantation du géant du e-commerce chinois ALIBABA et montre comment il s'inscrit dans un modèle de développement à rebours des défis écologiques, économiques et sociaux actuels. Même s'il s'implante dans une région qui lutte depuis des décennies contre la désindustrialisation et le chômage de masse, les oppositions citoyennes sont nombreuses. Désastreux du point de vue environnemental, ALIBABA l'est tout autant du point de vue social par la piètre qualité des emplois qu'il crée que politique puisqu'il s'agit d'un des géants mondiaux du numérique, champion de l'évasion fiscale et largement présent dans les paradis fiscaux. Plus grave encore, il contribue à faire prédominer l'idée que ce type de développement est le seul possible et empêche la recherche et la mise en place d'alternatives dont la planète a besoin.

À la suite du dernier rapport du GIEC, Monique Jeanmart nous dit

Table des matières

LE BILLET DU CA

Peut-on encore dire ce qu'on pense vraiment durant une campagne électorale ?

par Jean Philippe Viau

Alibaba en Wallonie : conte de fée ou cauchemar ?

par Cédric Leterme

Trop tard pour la transition tranquille

par Monique Jeanmart

Paulo Freire, un altermondialiste avant l'heure

par Ronald Cameron

LES FINANCES PUBLIQUES POUR LES NULS

Qui est le DPB ?

par Chantal Santerre

Contact

que l'heure n'est plus à la transition tranquille. Malgré les évidences quotidiennes que la planète se meurt sous nos yeux, comment comprendre l'aveuglement de nos gouvernements ? Faire de la voiture électrique la pierre angulaire de tout programme de lutte contre les changements climatiques ne peut pas être la solution parce qu'elle constitue l'épicentre de cet impossible capitalisme que l'on dit « vert ». Pour sauver la planète, il faudra sortir de la société de consommation où nous sommes englué.e.s. Les « vraies » solutions demanderont un courage politique impossible si on veut se faire réélire. Les récentes élections viennent encore de le confirmer.

À l'occasion de la traduction et publication d'une des œuvres les plus connues de Paulo Freire, Ronald Cameron rappelle l'importance de son œuvre dans les mouvements d'émancipation en Amérique latine. Géant de l'éducation populaire, altermondialiste avant l'heure, pédagogue de la conscientisation, Paulo Freire a inspiré et inspire encore l'action militante à travers le monde. Le film *Les fils*, de Manon Cousin, témoigne des principes de « proximité » qui sont au cœur de la pédagogie de Paulo Freire, car il témoigne de l'œuvre des premiers prêtres ouvriers dans les quartiers du Sud-Ouest de Montréal.

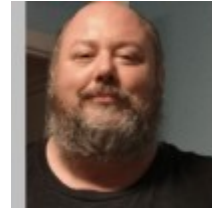
Dans sa 7^e chronique d'éducation citoyenne, Chantal Santerre apporte un éclairage important sur les élections en montrant le rôle que joue le directeur parlementaire du budget (DPB) à Ottawa où sa fonction est particulièrement importante puisqu'elle permet de chiffrer, de façon non partisane, les différents éléments des finances du Canada. Les données produites par le DPB sont importantes parce qu'elles montrent que les choix que font les gouvernements pourraient être autres et que l'équité fiscale pourrait être possible.

LE BILLET DU CA

Peut-on encore dire ce qu'on pense vraiment durant une campagne électorale ?

par Jean Philippe Viau

Le déclenchement des 44^e élections fédérales par le gouvernement libéral nous a replongé dans le lot des débats et des promesses par les partis politiques pour obtenir notre vote. Bien que cela soit divertissant, la plupart du temps nous sommes



Le billet du CA

témoins d'attaques entre les candidat.e.s au lieu de débats sur les vrais enjeux et questions qui préoccupent l'électorat. Force est de constater que bien peu de réflexions et d'analyses indépendantes ruissellent vers le public. Les partis commandent des sondages, déclenchent des campagnes publicitaires ciblées selon les provinces et font des événements pour diffuser leurs programmes.

Pourtant, il y a bon nombre de groupes communautaires, citoyen.e.s ou syndicats qui ont des revendications spécifiques et des demandes claires envers le gouvernement et les candidat.e.s. Cependant, bien peu des revendications, demandes ou solutions de ces groupes sont rapportées ou rediffusées par les médias. Leurs présences sont plus grandes sur les médias sociaux, mais se manifestent en fournissant des outils pour les citoyen.e.s sur les élections ou en proposant un comparatif des programmes des principaux partis concernant une question ou une problématique spécifique. Cependant, leurs observations ne visent aucun parti en particulier et les affirmations ne nomment que les positions officielles (pour, contre ou aucune) de chacun des partis. Si un organisme voulait parler spécifiquement d'un candidat.e ou d'un parti politique, cet organisme (ou syndicat), en vertu de la *Loi électorale du Canada*, devra s'inscrire comme un tiers.

En effet, pour avoir le « droit » d'émettre son opinion ou de prendre position sur une question, pour « favoriser » ou « contrecarrer » un parti ou un candidat.e, il faut s'enregistrer comme tiers auprès d'Élections Canada dès que la campagne électorale débute et que la personne ou le groupe fait des activités réglementées dont le coût total dépasse 500 \$. Il y aurait 74 groupes et organismes qui se sont inscrits comme tiers pour cette 44^e élection fédérale.

La première activité réglementée est la publicité électorale. Elle se définit comme : la diffusion par un tiers, sur un support quelconque et pendant une période électorale, d'un message publicitaire favorisant ou contrecarrant un parti politique enregistré ou un candidat.e, notamment par une prise de position sur une question à laquelle est clairement associé un parti politique ou un candidat.e. Ceci laisse amplement de latitude aux exécutant.e.s pour déterminer le « support quelconque » dès qu'une position claire est prise. Voici quelques exemples de publicités électorales réglementées : publicités à la radio, à la télévision, dans les journaux, publicité payée dans les médias sociaux et toutes pancartes, ainsi que tous panneaux d'affichage et prospectus.

La deuxième activité réglementée est l'activité partisane. Ceci représente toutes les activités réalisées par un tiers pour favoriser ou contrecarrer un parti politique enregistré ou un candidat.e autrement qu'en prenant position sur une question à laquelle le parti ou la personne est associé. Si la personne ou le groupe prend seulement position sur une question (il faut arrêter l'évasion fiscale), cette partie n'est pas réglementée donc ne requiert pas une inscription comme tiers (la seule exception, il faut noter). Quelques exemples d'activités partisans réglementées : les appels, les courriels, les messages textes et les sites web ; toutes publications gratuites dans les médias sociaux, incluant les vidéos ; le porte-à-porte, les rassemblements, les manifestations et toutes activités visant à stimuler la participation électorale. Cette liste comprend une large sélection des actions que les groupes citoyens, communautaires ou syndicaux utilisent.

Bien sûr, il y a certaines activités qui ne sont pas réglementées. Toute activité qui ne favorise pas ou ne contrecarre pas un parti politique, un chef.e de parti ou un candidat.e n'est pas réglementée. En voici quelques exemples : a) une communication, autre qu'une publicité, dans laquelle on prend position sur une question sans identifier de parti politique ou de candidat.e ; b) une entrevue pendant un bulletin de nouvelles par une organisation médiatique permanente ; c) un site web thématique qui présente les réponses de plusieurs candidat.e.s à un questionnaire, sans jugement ou commentaire exprimant un accord ou un désaccord avec les réponses.

En regardant ce qui est permis (activités non réglementées) et ce qui requiert l'inscription comme tiers, nous pouvons remarquer que notre droit collectif d'exprimer notre opinion est largement encadré par des règlements et des obligations de fournir, à différents moments durant l'élection et après, des documents, dont un budget. Même le bénévolat n'est pas reconnu et est calculé selon le salaire d'une personne faisant une activité comparable et une valeur monétaire y est attachée. Avec de telles conditions, il est facile de comprendre la position de plusieurs qui ne veulent pas se faire mettre à l'amende.

Ce processus empêche, me semble-t-il, de tenir nos élu.e.s responsables de leurs promesses non tenues, de leurs gaspillages ou manque d'éthique et de tenir des débats qui devraient concerner tous les citoyen.e.s, comme une transition juste pour toutes et tous, l'environnement, l'évasion fiscale et beaucoup d'autres qui mériteraient autant d'attention et de débats que d'autres sujets. Ne pouvant nommer des personnes ou des partis sans être enregistré sabre beaucoup d'informations qui seraient utiles pour débattre et prendre une décision éclairée avant de voter. À la place, nous devons nous contenter des débats des chef.e.s où les thèmes et les questions sont prédéfinis et qui se transforment souvent en spectacles !

Peut-être le prochain gouvernement entamera-t-il finalement la réforme du mode de scrutin et de la *Loi électorale du Canada*, redonnant ainsi le pouvoir aux citoyen-es ? Ce n'est malheureusement pas le sujet de l'heure, mais on peut toujours rêver...



Alibaba en Wallonie : conte de fée ou cauchemar ?

par Cédric Leterme

En décembre 2018, l'aéroport de Liège, en Belgique, a été choisi pour devenir le principal hub logistique européen du géant chinois du e-commerce Alibaba. Une aubaine pour une région qui lutte depuis des décennies contre la désindustrialisation et le chômage de masse ? Pas si sûr, tant cette implantation s'inscrit dans un modèle de développement à rebours des défis économiques, écologiques et sociaux actuels.



C'était dans l'air, mais la décision est tombée officiellement le 5 décembre 2018. Après une intense campagne de séduction, l'aéroport de Liège a été choisi par le géant chinois du e-commerce Alibaba pour devenir son principal hub logistique en Europe. Du côté d'Alibaba, cette décision s'inscrit dans une stratégie d'internationalisation poursuivie depuis 2016 et qui passe par la construction de hubs régionaux devant lui permettre de livrer partout dans le monde en moins de 72h. Outre la ville d'Hangzhou, en Chine, où siège l'entreprise, on retrouve parmi ces hubs des noms ronflants comme Kuala Lumpur (Malaisie), Moscou (Russie), Dubaï (Émirats Arabes Unis)... et Liège.

Pour les autorités liégeoises, wallonnes et belges, cet accord est vécu comme une consécration. Depuis les années 1990, la Wallonie mise en effet sur le développement de la logistique pour pallier le déclin de la sidérurgie en s'appuyant sur différents atouts, à commencer par une localisation idéale au cœur de l'Europe et une bonne connexion avec les principaux réseaux de transport du continent [1]. À Liège, cela se traduit par une stratégie « quadrimodale » qui implique des investissements importants dans les infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et aériennes. L'arrivée d'Alibaba – un des plus gros acteurs internationaux du commerce électronique – fait donc figure de récompense pour tous ces investissements. À terme, elle pourrait permettre la création d'environ 900 emplois directs et 2100 indirects, mais aussi la possibilité d'acquérir un rayonnement nouveau sur la scène internationale tout en profitant de l'essor économique de la Chine.

Oppositions citoyennes



Et pourtant, le projet est loin de faire l'unanimité. Dès son annonce, des voix se sont fait entendre et des collectifs se sont organisés pour tenter de s'y opposer [2]. Les raisons sont multiples. Il y a tout d'abord l'enjeu des nuisances liées au développement de l'aéroport. Une question d'autant plus sensible que l'aéroport de Liège est

le dernier aéroport européen à autoriser des vols 24h/24 et 7j/7, sans restriction, une caractéristique qui a pesé de tout son poids au moment de convaincre Alibaba. Mais une « flexibilité » (pour reprendre le terme de l'aéroport) qui a un coût particulièrement élevé en termes de qualité de vie et de santé pour de nombreux riverains. Outre le bruit, l'explosion attendue du nombre de vols va encore aggraver les problèmes de pollution, les risques d'accident ou encore la congestion routière liée au trafic de camions depuis et vers l'aéroport.

Deuxième problème : le bilan environnemental du projet. Selon un climatologue liégeois, alors que l'arrivée d'Alibaba en 2018 s'est déjà traduite par une augmentation considérable du volume de marchandises transportées via l'aéroport (l'entreprise y opérant déjà à travers des sous-traitants en attendant la construction de ses propres entrepôts), les émissions de gaz à effet de serre (GES) correspondantes auraient annulé l'ensemble des efforts de réduction réalisés sur la même période à l'échelle de toute la Wallonie [3]. Les autorités ont beau jeu de rétorquer que ces émissions ne sont pas incluses dans les cibles de réduction wallonnes liées à l'Accord de Paris [4], elles n'en sont pas moins facilitées par le développement de l'infrastructure liégeoise. Et l'argument qui consiste à dire que si elles n'avaient pas lieu à Liège, elles seraient de toute façon émises ailleurs relève au mieux de la mauvaise foi. La réalité c'est qu'il est tout simplement criminel, en 2021, de continuer d'investir massivement dans des infrastructures qui visent à accélérer le transport de marchandises à l'échelle planétaire alors que l'urgence absolue est au ralentissement et à la relocalisation maximales des échanges.

En outre, l'enjeu des gaz à effet de serre est loin d'être le seul point noir du projet d'un point de vue environnemental. Il faut également y ajouter la bétonisation d'une surface considérable (plus de 220 000 mètres carrés) située sur des terres parmi les plus fertiles d'Europe. Une absurdité quand on sait que la transition vers une agriculture extensive et de proximité est l'une des principales priorités de la transition écologique, sans parler des enjeux en termes de protection de la biodiversité ou encore de résilience des territoires face aux conséquences déjà irréversibles du changement climatique. Les inondations historiques qui ont ravagé la province de Liège en juillet 2021 devraient ainsi servir d'avertissement. Non seulement le réchauffement climatique rend ce type d'événement plus probable, mais en outre, la gravité de ces inondations a été exacerbée par l'artificialisation croissante des sols.

Un bilan socioéconomique lui aussi contestable

Même d'un point de vue étroitement économique et social, l'intérêt de ce projet est loin d'être évident. En effet, aux deux ou trois milliers d'emplois créés (dans le meilleur des cas), il faut retirer ceux qui seront détruits dans l'économie locale du fait de la double concurrence incarnée a) par une plateforme en ligne b) qui favorisera l'importation encore plus massive de produits chinois [5]. Sans compter les pertes de rentrées fiscales liées à une entreprise largement présente dans les paradis fiscaux et dont le fonctionnement favorise la fraude à la TVA et la vente de produits contrefaits. En outre, la quantité et – encore plus – la qualité mêmes des emplois créés par Alibaba sont sujettes à caution [6]. Sur les 200 premières offres d'emploi publiées par l'entreprise, la moitié le sont en intérim, dans des « conditions physiquement exigeantes » et avec une demande de flexibilité pour le

travail de nuit et du dimanche... Et à l'image d'Amazon, Alibaba est également aux avant-postes de l'automatisation croissante du travail dont les conséquences à court terme sont la dégradation et l'intensification du travail, et à moyen long terme la disparition pure et simple de toute une série de tâches rendues superflues [7].

Enfin, il faut également souligner les risques politiques et même géopolitiques liés au développement d'une relation de dépendance étroite avec une entreprise comme Alibaba. D'un côté, en effet, il ne s'agit pas d'une entreprise comme une autre. Alibaba est non seulement l'une des plus grosses multinationales de la planète, mais il s'agit en outre d'un des géants mondiaux du numérique, un secteur dont on sait qu'il pose des problèmes économiques, sociaux et démocratiques croissants, à tel point que même les États-Unis et la Chine commencent à s'inquiéter du pouvoir colossal acquis par leurs champions numériques respectifs. Par ailleurs, Alibaba est également un acteur géopolitique à part entière, dans la mesure où il s'agit d'une entreprise chinoise active dans l'un des secteurs jugés les plus stratégiques par Pékin. Il s'agit donc à la fois d'un acteur et d'un vecteur clé de la stratégie d'influence chinoise à l'international (même si cette relation n'est pas exempte de contradictions [8]).

Quelles alternatives ?

On le voit, les raisons de se méfier de l'arrivée d'Alibaba à Liège sont nombreuses. Néanmoins, elles se heurtent toutes, pour l'instant, à l'idée – largement répandue – qu'il n'y aurait pas d'alternatives crédibles à lui opposer. Il y a une part de vérité dans ce constat. En tant que petite économie ouverte, très endettée et avec un taux de chômage élevé (en particulier chez les travailleurs peu qualifiés), la Wallonie – et plus encore la région liégeoise – a effectivement peu de marges de manœuvre pour mettre en place un modèle de développement alternatif, a fortiori au sein du carcan institutionnel européen qui consacre, pêle-mêle, le libre-échange le plus débridé, l'austérité et l'interdiction des aides d'État (fussent-elles nécessaires à la transition écologique), ainsi que la privatisation de la politique monétaire [9].

Ces marges de manœuvre ne sont toutefois pas inexistantes. Les sommes investies par la Wallonie pour le développement de l'aéroport de Liège ont en effet été et restent considérables [10]...avec un résultat médiocre en termes d'emplois à la fois en quantité et en qualité. Il est donc tout à fait possible de destiner ces sommes à d'autres secteurs, plus en phase avec les exigences écologiques, économiques et sociales actuelles, tout en luttant pour des changements d'orientation économiques plus fondamentaux à d'autres échelles, qu'elles soient nationales, européennes ou mondiales.

Cédric Leterme est Docteur en sciences politiques et sociales, chargé d'étude au Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (www.gresea.be) et au Centre tricontinental (www.cetri.be).

Notes

[1] Pour plus de détails sur l'origine et les impasses de la stratégie wallonne de développement par la logistique, lire : Leterme, C. et Bauraind, B., « *Fedex-TNT : le pari logistique sous tension* », mars 2021, article disponible à l'adresse : <https://mirador-multinationales.be/textes/secteurs/article/fedex-tnt-le-pari-logistique-sous-tension>.

[2] Voir, notamment : www.stopalibaba.com.

[3] Ozer, P., « *Les émissions de CO2 à Liège Airport explosent et annulent la totalité des efforts wallons de réduction de dioxyde de carbone* », Orbi (ULiège), 16 février 2021.

[4] Les émissions liées au transport international (aérien, maritime, routier) sont en effet exclues des cibles étatiques dans la mesure où il n'existe pas de consensus quant à la façon de les attribuer (pays de départ ? pays d'arrivée ? pays de l'opérateur ?). L'aéroport de Liège peut donc se targuer de viser un objectif de « neutralité carbone »... qui ne tiendra pas compte des émissions des avions qui y transitent !

[5] Sur ce point (et d'autres), voir le documentaire « *Welcome Alibaba* », réalisé par le web-média Tout Va Bien : <https://www.youtube.com/watch?v=cdCGFxakoKs>.

[6] À ce propos, lire : Leterme, C. « *Arrivée d'Alibaba à Liège : cadeau pour l'emploi ?* », GRESEA, 16 janvier 2020.

[7] Sur les conditions de travail dans la logistique, lire la brochure : « *Fuite en avant logistique : quelles conséquences, quelles résistances ?* », GRESEA-urbAgora, 26 octobre 2020 : <https://gresea.be/Fuite-en-avant-logistique-queelles-consequences-queelles-resistances>.

[8] Sur ce point, lire : Leterme, C. « *Implantation de Cainiao Smart Logistics Network Ltd (Groupe Alibaba) à Liège Airport : contexte et enjeux* », Mirador, 17 décembre 2020.

[9] Sur ce point, lire : Leterme et Bauraind, « *Fedex-TNT...* », op. cit.

[10] On parle de plus d'un milliard d'euros investis depuis la fin des années 1990 pour développer l'aéroport et indemniser les riverains, et à ce jour plus de la moitié des recettes totales de l'aéroport continuent de provenir de subventions publiques.



Trop tard pour la transition tranquille

par Monique Jeanmart

Depuis 30 ans, les scientifiques nous disaient qu'il était minuit moins le quart pour sauver la planète. Le dernier rapport du GIEC nous dit que minuit a sonné. Nous n'avons pas agi, il est désormais trop tard pour revenir en arrière, les changements



climatiques annoncés sont désormais irréversibles. Nous le voyons chaque jour, la planète brûle sous nos yeux, les glaciers fondent, le niveau des mers augmente, sécheresses et inondations se succèdent. Pas seulement dans des pays lointains qu'il est facile d'ignorer, nous sommes directement concerné.e.s ; chaque été le Québec bat des records de chaleur. Certaines régions du Canada se réchauffent 2 à 3 fois plus rapidement que la moyenne mondiale. Ce rapport identifie les grands responsables des changements climatiques, sans surprise on y trouve les États-Unis, la Chine, l'Inde, la Russie, mais aussi le Canada.

Ce que ce rapport souligne également, c'est l'inaction inqualifiable de nos gouvernements malgré les évidences et l'augmentation continue des désastres que l'on ne peut plus qualifier de « naturels ». Comment comprendre et expliquer cet aveuglement, mais surtout que faire pour éviter le naufrage de la planète.

Quelques pistes

Le contexte actuel de pandémie nous oriente vers certaines pistes de réflexion. La lutte contre la COVID19 a été menée drastiquement en appliquant des mesures contraignantes – que nous n'aurions jamais imaginées et pourtant acceptées – avec pour résultat de réussir ce que 30 ans de rapports scientifiques n'avaient pas obtenu. Partout sur la planète les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont diminué jusqu'à 25 %, les demandes mondiales de pétrole ont chuté de 30 % montrant à l'évidence que l'État peut agir pour forcer les changements nécessaires quand il a la volonté de le faire.

Si, face à un péril mortel, les gouvernements ont mis les économies sur pause, questionner les fondements de leur action nous met sur une autre piste. Depuis qu'il a été élu, la position de Justin Trudeau a été claire « *le développement énergétique et la lutte contre les changements climatiques ne s'opposent pas.* » En ce qui concerne François Legault, sa position est tout aussi claire « *Oui à l'environnement, mais ça prend un équilibre, pas aux dépens du développement économique.* »

Septembre 2019, 500 000 personnes marchent à Montréal pour réclamer une véritable stratégie climatique. *L'État de l'énergie 2021* illustre le fossé entre ces revendications et les comportements réels. La même année, la vente des véhicules utilitaires sport (VUS), représentait 69 % de toutes les ventes de véhicules automobiles au Québec. Le nombre de VUS a bondi de 260 % depuis 1990, tandis que les émissions de GES imputables à ces véhicules ont augmenté 150 % dans la même période (*Le Devoir*, 29 janvier 2021).

Les voitures électriques sont-elles la solution pour sauver la planète comme le proposent nos élu.e.s ? La question se pose alors qu'en août de cette année le gouvernement fédéral se fixait comme objectif 100 % de véhicules sans émission d'ici 2035.

Les mythes de la voiture électrique



Pour sauver la planète, il suffirait de changer de voiture. Interdire le moteur à essence, subventionner l'achat de voiture « *propre* », « *sans rejet* », pour « *verdier* » l'industrie automobile est un axe central de la stratégie de la lutte contre les changements climatiques. Est-ce aussi simple que nos élu.e.s nous le laissent croire ?

Si on considère son cycle d'utilisation effectivement une voiture électrique (VE) émet moins de GES que le même véhicule avec un moteur à combustion, mais si on creuse la question, la réalité est bien différente. De nombreuses recherches, depuis une dizaine d'années, montrent *que l'usage d'une VE, parce qu'il requiert plus d'énergie, produit beaucoup plus de GES que la fabrication d'un véhicule à combustion.*

Est-elle vraiment plus « *propre* » ? Sa production nécessite jusque 6 fois plus de métaux et terres rares – non renouvelables – dont l'extraction n'est pas particulièrement propre. La problématique n'est pas seulement leur rareté que les processus d'extraction. Étant donné qu'elles sont en quantité infime dans la nature, il faut creuser beaucoup pour en obtenir de petites quantités dans des mines à ciel ouvert qui génèrent déchets et rejets (roches contaminées par des produits chimiques, eaux polluées, etc.) qui détruisent l'environnement et contribuent à l'extractivisme. Cette stratégie, étendue à l'échelle de la planète, contribue à détruire la planète pour tenter de sauver le climat.

De ce point de vue, la VE ne peut pas être au cœur de la transition énergétique parce qu'elle est l'épicentre de ce capitalisme vert que défendent nos gouvernements. Pourquoi cet acharnement à présenter la VE comme la pierre angulaire de tout programme de lutte aux changements climatiques alors que remplacer une voiture par une autre ne règle pas les sérieux et coûteux problèmes d'étalement urbain et de congestion routière, mais contribue à les renforcer ? Parce que nous sommes collectivement accros à ces machines qui sont au cœur de notre mode de vie, celui du confort, de la facilité et de la consommation. Parce qu'il ne nous demande pas de changer nos habitudes et « *nous permet de croire que la société de demain sera la même que celle d'aujourd'hui, les pompes à essence en moins* » (Normand Mousseau, p.68).

Il est trop tard pour la transition tranquille. Après le dernier rapport du GIEC, « la théorie des petits pas tient de la bêtise » (Alain Denault). La lucidité s'impose, pour sauver la planète il faudra changer de paradigme et amorcer de réels changements. Il faut non seulement être capable d'imaginer un au-delà du tout à l'auto solo et sortir de la société de consommation où nous sommes englués, mais *oser dire* que la fin de la récréation a sonné. Quand on veut se faire réélire, être porteur de mauvaises nouvelles demande du courage politique et les récentes élections ont montré que ce

temps-là n'est pas encore arrivé.

Pour continuer la réflexion



Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique*, Les liens qui libèrent, 2019

Normand Mousseau, *Gagner la guerre contre le climat, 12 mythes à déboulonner*, Boréal, 2007

Bulletin, no 55, compte-rendu, Normand Mousseau, *Gagner la guerre contre le climat, 12 mythes à déboulonner*, Boréal, 2017,

<https://www.quebec.attac.org/?livre>

Courrier international, *La face sombre de la transition écologique*, no 1583, 4 au 10 mars 2021.

Reporterre le quotidien de l'écologie, *Non, la voiture électrique n'est pas écologique*, 1er septembre 2020



Paulo Freire, un altermondialiste avant l'heure

par Ronald Cameron

Cette année marque le centième anniversaire de naissance du philosophe et praticien de l'éducation Paulo Freire, qui a inspiré non seulement les mouvements d'éducation populaire au Brésil, son pays d'origine, mais aussi en Amérique latine et sur la planète entière. Traduit en plusieurs langues depuis le début des années 70, *La Pédagogie des*



opprimé.es est le troisième ouvrage le plus cité dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'assemblée du 23 septembre, *Actualité de la pédagogie de Paulo Freire au Québec*, organisée par le collectif *Un Québec fou de ses solidarités*, témoigne de l'influence de Freire au Québec, mais aussi de la place que son approche occupe toujours aujourd'hui.

Un géant de l'éducation populaire

Paulo Freire est un géant de l'éducation populaire. En Amérique latine, son approche inspire nombre d'éducatrices, d'éducateurs et d'enseignant.e.s, depuis cinquante ans. Dans le contexte latino-américain de polarisation sociale accrue, notamment au Brésil, on ne doit pas se surprendre que les réseaux en éducation populaire aient lancé une campagne internationale pour défendre l'approche de conscientisation et de transformation sociale de Freire.

Le Conseil d'éducation populaire d'Amérique latine et des Caraïbes (CEAAL), en alliance avec des mouvements sociaux, des collectifs et des institutions, a mis en place, en juillet 2019, la *Campagne latino-américaine et caribéenne pour la défense de l'héritage de Paulo Freire*. Elle entreprend diverses activités réparties sur tout le continent qui se démarquent des activités traditionnelles de commémoration. La *Campagne* se propose d'être un moyen de « *contrer l'offensive idéologique contre la pensée critique de Paulo Freire et de défendre son héritage dans le contexte actuel, marqué par l'approfondissement des inégalités et des processus sociaux et historiques d'oppression* [1] ».

Rappelons que lors des mobilisations contre le gouvernement brésilien de Dilma Youssef du Parti des travailleurs au Brésil en mars 2015, le mouvement *École sans parti* manifestait avec les partisans de Bolsonaro avec le slogan *Basta Freire*. Il s'agit d'un mouvement qui vise à combattre l'éducation critique des enjeux sociaux, des études décoloniales et de genre au Brésil, en particulier la pédagogie de conscientisation de Paulo Freire.



Une approche altermondialiste non partisane

Parmi les dispositifs méthodologiques de Freire avec les approches altermondialistes, on retrouve l'importance de connaître la réalité ambiante et la condition étudiante, comme facteur clé d'apprentissage, à travers des démarches de cartographie, notamment celle de l'arbre de vie réalisée collectivement par les apprenant.e.s sur un enjeu et basée sur des échanges dialogiques et dans le respect des points de vue. Cet héritage méthodologique et pédagogique s'est retrouvé dans plusieurs activités des forums sociaux mondiaux par la suite [2].

Paulo Freire est mort en 1997. Il n'a pas été en mesure de participer aux Forums sociaux mondiaux. Toutefois, il fut non seulement un artisan du développement des mouvements populaires au Brésil qui ont soutenu les FSM, notamment à Porto Alegre, il a mis en place des institutions qui ont contribué directement au succès des FSM. Ces réseaux ont fait émerger un Forum mondial en éducation qui s'est développé dans la première décennie des années 2000, en parallèle aux FSM.

Ce forum réunissait dans des espaces singuliers l'ensemble des réseaux et des mouvements mondiaux en éducation formelle et non formelle (Internationale de l'Éducation, Conseil international d'éducation des adultes, réseaux en éducation populaire, etc.). C'est avec l'appui de ce Forum que fut organisé en 2010 le Forum mondial en éducation sur la Palestine, avec le concours de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et le groupe Alternatives.

Un engagement pour un autre monde

Comme le mentionne Irène Pereira dans son introduction à la réédition de *La Pédagogie des opprimé.es* : l'ouvrage de Freire « est donc avant tout un ouvrage de philosophie : de philosophie sociale et politique, de philosophie de l'éducation... » (page XVIII [3]). Ce n'est pas seulement une méthode pédagogique, mais vraiment une approche d'engagement politique au service du plus grand nombre. Les principes des mouvements Freire dans le monde sont partagés par les mouvements altermondialistes dans la volonté de construire un autre monde fondé sur la justice sociale et au service du 99 %.

S'IMPRÉGNER DE FREIRE



UN LIVRE: *La pédagogie des opprimé.es*

Traduction du portugais par Élodie Dupau et Melenn Kerhoas, Editions de la rue Dorion, août 2021

Les éditions de la rue Dorion viennent de publier une version francophone inédite du livre culte de Paulo Freire, *La pédagogie des opprimé.es*. La lecture ou relecture de cet ouvrage magnifiquement préfacé par Irène Pereira permet de connaître ou de reconnaître les bases de nombreuses actions militantes et révolutionnaires. Élaborée dans les années 60, la philosophie de Freire a inspiré et imprégné les luttes, des plus humbles aux plus spectaculaires pendant des générations. Souvent sans même que son œuvre soit nommément connue.



UN FILM : *Les fils*

Réalisation Manon Cousin, 2021.

<https://kfilmsamerique.com/fiches/Lesfils.shtml>

Le film *Les fils* de Manon Cousin, se regarde comme un témoignage « de proximité » de la pédagogie de Freire. L'action se situe à la fin des années 60 : des curés, « les Fils de la charité », décident d'investir un des quartiers les plus pauvres de Montréal, Pointe-St-Charles, dans le sud-ouest de Montréal. Les « enseignants » (les prêtres du diocèse) et

les personnes « apprenantes » (les habitant.e.s du quartier) ont progressivement nommé les rapports de dominations et d'exploitation — les rapports de classe — et ont ainsi enclenché une action de transformation de leur milieu. Et de la société.

De la création de comités de citoyen.e.s jusqu'à la syndicalisation et la grève, en passant par les manifestations de rue, ces mouvements ont permis aux « opprimé.e.s » de devenir sujets de leur histoire sociale.

Les prêtres ont dû partir, les comités de citoyen.e.s se sont divisés dans différents secteurs de services, les usines ont été transformées en condos... mais la synergie de la population et des intervenant.e.s du quartier Pointe-St-Charles est encore bien vivante. Bâtiment 7, [4] ses cercles de discussion « action-réflexion », son patient travail de conscientisation critique au-delà de l'introjection et la « peur de liberté » est vraiment en continuité avec l'éducation libératrice de Freire. Et avec l'utopie des pionniers de Pointe-St-Charles !

Le livre de Paulo Freire et le film de Manon Cousin, sont à lire et à voir ! Comme antidotes à la déprime militante actuelle ! Car, comme l'affirme Freire : « *La plus grande utopie c'est de penser qu'on peut se passer d'utopie* ».

UN ÉVÈNEMENT : Actualité de la pédagogie de Paulo Freire

Organisé par le collectif : *Un Québec fou de ses solidarités*, le jeudi 23 septembre Pour écouter ou réécouter la conférence :

<https://www.facebook.com/foudesessolidarites/videos/545602153177513>

Notes

[1] voir site de la campagne : <https://ceaal.org/v3/campanha-defensa-legado-paulo-freire/>

[2] le réseau québécois *Engage* est une collaboration interuniversitaire en recherche sur cette approche : <https://engageplus.org/fr/approche.asp?c=12>

[3] aux Éditions de la rue Dorion : [https://www.ruedorion.\[ca/portfolio_page/la-pedagogie-des-opprime.es/](https://www.ruedorion.[ca/portfolio_page/la-pedagogie-des-opprime.es/)

[4] Voir le bulletin d'Attac, no 56, avril 2018 et Bulletin no 60, juin 2019, L'Aiguillon, Attac-Québec



LES FINANCES PUBLIQUES POUR LES NULS

Qui est le DPB ?

par Chantal Santerre

Pendant la dernière campagne fédérale, plusieurs promesses électorales ont été faites par tous les partis en lice. Mais qui calcule les coûts de ces nombreuses promesses en informe le public ? En 2021, au gouvernement fédéral, c'est monsieur Yves Giroux, le Directeur parlementaire du budget.



Les fonctions du DPB

Le directeur parlementaire du budget (DPB) met à la disposition tant des partis politiques que du public en général, un Simulateur budgétaire (Barème) [1] destiné à les aider à estimer les possibles répercussions financières que peuvent causer des modifications envisagées de divers éléments comme le taux d'imposition, les crédits d'impôt, les tranches d'imposition, etc.

De plus, le DPB rend disponible un Calculateur des frais sur la dette publique [2]. Il permet, cette fois encore aux partis politiques et aux citoyen.e.s, d'estimer les possibles effets des mesures proposées sur les frais de la dette publique.

Le DPB a aussi pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante et non partisane de différents éléments des finances du Canada.

À la demande d'un comité ou d'un parlementaire, il peut encore évaluer les coûts d'une mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement, et faire toutes sortes d'analyses sur les finances, l'économie ou les budgets des dépenses du Canada.

En bout de piste, le rôle fondamental du DPB est d'appuyer le Parlement en fournissant des analyses portant sur les politiques macroéconomiques et budgétaires, ceci dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire. Il permet donc aux parlementaires de mieux nous représenter.

Et si les citoyennes et citoyens ne peuvent directement présenter au DPB des demandes d'études ou d'analyses, toutes sont consignées dans les rapports d'une grande utilité et auxquelles nous avons tous et toutes librement accès [3].

On aura compris l'importance citoyenne de cette entité politique fédérale.

Et au Québec ?

Ce n'est que depuis décembre 2006, que nous avons au Canada un DPB. En Ontario, existe depuis

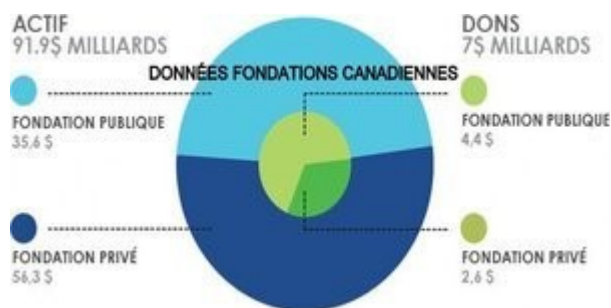
février 2015 un Directeur de la responsabilité financière (DRF) dont le rôle s'apparente au DPB.

Au Québec, Simon Jolin-Barrette, ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire a déposé en février 2020 un *Cahier de propositions pour la réforme parlementaire* [4] dans lequel il est proposé de créer un poste de Directeur.trice parlementaire du budget pour renforcer la transparence et la reddition de comptes. Sa création serait fortement souhaitable, non seulement parce que les élu.e.s n'ont pas tous accès à la même information, ce qui peut être un frein pour bien exercer ses fonctions, mais aussi parce que les rapports produits par le DPB donnent au public accès à des informations de qualité qui peuvent aider à mieux comprendre et évaluer de manière lucide, informée et critique ce qui est avancé dans les finances publiques.

Voici justement des exemples de rapports que le DPB a produits et qui sont de nature à alimenter les débats autour de questions que l'on retrouve dans l'actualité :

1. Analyse financière et distributive d'un revenu de base garanti à l'échelle nationale [5]
2. Impôt sur le patrimoine net des familles économiques résidant au Canada [6]
3. Estimation de la distribution du patrimoine familial au Canada [7]

Ces analyses peuvent aussi nous aider à montrer, comme le fait la *Coalition main rouge* dans son document intitulé Dix milliards de solutions, que l'on peut faire autrement, que d'autres choix sont possibles. On pourra alors montrer, chiffres à l'appui : que d'autres moyens de taxer pour améliorer l'équité fiscale sont possibles ; que l'on peut augmenter les recettes fiscales et ainsi mieux financer nos programmes sociaux, tout en améliorant la justice fiscale ; et, aussi, que l'on peut réduire la pauvreté.



La fiscaliste Brigitte Alepin, dans *La Presse* du 10 septembre 2021 rappelait que le gouvernement canadien avait lancé des consultations sur l'augmentation de la somme minimale que les fondations de bienfaisance devraient accorder annuellement à des causes. On parle actuellement d'un montant qui représente seulement 3,5% des

actifs. Il aurait été intéressant qu'une analyse faite par le DPB soit disponible pour que ces consultations soient dignes de ce nom : afin d'exercer son jugement, on doit avoir accès à des informations de qualité nous permettant de se faire une opinion éclairée.

Alors vivement un DPB pour le Québec. En attendant, ne boudez pas votre plaisir et allez naviguer sur le site du DPB du Canada !

Notes

[1] Simulateur budgétaire : <http://www.readyreckoner.ca/>

[2] Calculateur des frais sur la dette publique : <https://pdcc-cfdp.pbo-dpb.ca/>

[3] <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/home>

[4] <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/reforme-parlementaire/reforme-parlementaire.pdf?1591297071>









[5] <https://distribution-a617274656661637473.pbo-dpb.ca/c489253a238366eabc29a6e56f70bafbe60000d7d0868e98b1fdddb26a7d8f1c>

[6] <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-2021-017-M--net-wealth-tax-canadian-resident-economic-families--impot-patrimoine-net-familles-economiques-residant-au-canada>

[7] <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/RP-2021-007-S--estimating-top-tail-family-wealth-distribution-in-canada--estimation-queue-superieure-distribution-patrimoine-familial-au-canada>



AGIR avec ATTAC !

-  Adhérer et/ou faire un don
-  Nous joindre
-  S'inscrire à nos listes
-  Nous inviter
-  Nous suivre sur YouTube
-  Nous suivre sur Facebook
-  Nous suivre sur Twitter
-  L'AIGUILLON - Le bulletin d'ATTAC



ÉQUIPE DU BULLETIN :

Coordonnatrice : Monique Jeanmart

Coordonnatrice adjointe : Jeanne Gendreau

Mise en page électronique : Wedad Antonius et Jeanne Gendreau :

Révision linguistique : Roberta Peressini

Pour toute suggestion, commentaire ou questions, veuillez vous adresser à Monique

Jeanmart  moniquejeanmart@videotron.ca

**Pour des conférences, ateliers, présentations dans votre région
Invitez ATTAC !**

**ATTAC-QUÉBEC - Association pour la Taxation
des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne**

Adresse temporaire pendant la crise sanitaire :

1084, chemin du Rivage
Saint-Antoine-sur-Richelieu, QC

J0L 1R0

✉ quebec@attac.org